

L'apprentissage: une voie à valoriser

Véritable tremplin vers l'emploi pour de nombreux jeunes, l'apprentissage permet d'apprendre un métier concrètement, pendant une durée de 6 mois à 3 ans, tout en percevant un salaire.



718 000, c'est le nombre de contrats d'apprentissage signés dans les secteurs privé et public en 2021. Cette formation en alternance, en entreprise (sous la responsabilité d'un maître d'apprentissage) et en centre de formation des apprentis (CFA), mais aussi en université ou en école, a le vent en poupe. Il faut dire qu'elle présente de nombreux avantages. « J'acquiers beaucoup plus d'expérience, commente Badradine Zinbi, 19 ans, apprenti au service informatique de Villeparisis. Sur mon lieu de travail, je rencontre des difficultés, auxquelles je dois trouver des solutions et appliquer concrètement la théorie que j'ai appris en cours. Je travaille également mon relationnel, je suis plus à l'aise et je sais mieux m'exprimer en public. »

Les jeunes villeparisiens à l'honneur

Un cursus qui s'étend aujourd'hui du CAP au Bac + 5 et qui s'applique à un éventail de diplômes très large (DUT, Licences, écoles d'ingénieurs...). Une démarche que la Ville a choisi de promouvoir en accueillant, notamment, 8 apprentis dans des secteurs aussi variés que la menuiserie, les ressources humaines, l'électricité, l'événementiel ou encore l'informatique avec, à compétences égales, une priorité à l'embauche pour les Villeparisiens.

Le choix à l'épreuve de l'expérience

Précieux sésame pour entrer dans le monde du travail, ce parcours favorise également l'insertion en permettant aux jeunes de rebondir et de changer de cursus plus facilement. « C'est ma deuxième année en apprentissage, confie Yanis Lezrag, 21 ans, apprenti au service communication. L'an passé, j'étais dans les ressources humaines. Mais, avantage de l'immersion en milieu professionnel, je me suis rendu compte que ça ne me correspondait pas. J'ai donc changé de voie tout en restant en alternance. Aujourd'hui, mon travail en mairie est concluant. Le graphisme me plait et c'est le métier que je veux faire. » Comme tous les apprentis de 21 ans avec une année d'expérience, Yanis touche actuellement 1300 € net par mois. Il est deux jours par semaine à l'école (les lundis et mardis) et trois jours au service communication de la Ville. S'il obtient son Bachelor à l'issue de sa soutenance, en septembre 2023, il poursuivra en Master.

Zoom : les apprentis à Villeparisis

Actuellement, 8 étudiants sont en apprentissage avec la mairie de Villeparisis. 4 de ces apprentis font partie du centre technique municipal ; ils sont apprentis menuisier, jardinier ou encore mécanicien. D'autres services accueillent également des apprentis ; comme la communication et l'événementiel. Ces étudiants sont à l'école 2 ou 3 jours par semaine, et en mairie le reste du temps

